

Bulletin FrancoPaix



UQÀM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

Centre FrancoPaix

Vol. 8, n° 9

NOVEMBRE 2023



La Force conjointe du G5 Sahel a-t-elle un avenir ?

Moda Dieng, Amadou Ghouenzen Mfondi et
Philippe M. Frowd

Nouvelles et annonces

PAGE 7



La Force conjointe du G5 Sahel a-t-elle un avenir ?

Moda Dieng, Amadou Ghouenzen Mfondi
et Philippe M. Frowd

Moda Dieng,

Professeur agrégé et co-directeur
de l'École d'études de conflits de
l'Université Saint-Paul



Amadou Ghouenzen Mfondi,

PhD en études de conflits à
l'Université Saint-Paul, chargé
de cours et chercheur sur les
problématiques de paix et de sécurité



Philippe M. Frowd,

Professeur agrégé à l'École d'études
politiques de l'Université d'Ottawa



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Officiellement lancée en juillet 2017, la Force conjointe du G5 Sahel n'a jamais atteint son plein potentiel. Son avenir semble compromis par le départ de l'opération française Barkhane, l'interruption de la Mission de formation de l'Union européenne au Mali et la fin du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali.

Initiée par le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad et la Mauritanie, la Force conjointe vise à lutter durablement contre le terrorisme, la criminalité organisée et l'insécurité. Or, elle s'est heurtée aux multiples coups d'État qu'a connus la région sahélienne entre janvier 2020 et juillet 2023. Ces événements ont nuí aux relations des États membres avec leurs partenaires occidentaux et entraîné le retrait du Mali de cette ambitieuse task force.

Les difficultés en matière de coordination avec les organisations régionales ainsi que les contributions matérielles et financières insuffisantes des États membres et des partenaires internationaux **comptent parmi les autres facteurs qui empêchent son déploiement optimal.**

La création de l'Alliance des États du Sahel (Mali, Burkina Faso et Niger) en septembre 2023 **pourrait bien marquer un éloignement supplémentaire des gouvernements putschistes de la région vis-à-vis du G5 Sahel.**



Ce document analyse les défis auxquels la Force conjointe du G5 Sahel doit faire face, et qui ont fait qu'elle n'a pu fonctionner à pleine capacité. Appréhender ces défis est particulièrement pertinent dans un contexte de détérioration des relations entre les partenaires occidentaux et certains pays du Sahel qui manifestent, de surcroît, un intérêt croissant pour l'autonomie dans la lutte contre l'insécurité. Dans ce contexte de reconfiguration de la coopération régionale, la Force conjointe du G5 Sahel lancée en juillet 2017 par le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad pour combattre le terrorisme et le crime organisé a-t-elle encore un avenir? Ce document répond à cette question, en tenant compte des crises politiques et des récents développements dans la coopération au Sahel. Il est basé sur une combinaison de données issues de la littérature académique, d'articles de presse et de rapports accessibles, mais aussi d'entretiens réalisés dans trois pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali et Mauritanie) et au Sénégal entre 2021 et 2023.

Des capacités opérationnelles limitées

Du fait de son climat et de son étendue, l'espace aride sahélien pose des défis opérationnels particuliers aux armées qui y opèrent. Combattre le terrorisme et le crime organisé dans cette région nécessite d'importants moyens matériels et logistiques. La Force conjointe du G5 Sahel, composante sécuritaire du G5 Sahel qui repose sur un continuum développement et sécurité, a largement compté sur l'opération française Barkhane comme tuteur opérationnel. Parmi les moyens qui lui font défaut, l'absence de capacités aériennes s'est révélée particulièrement criante. Les états-majors des pays du G5 Sahel avec qui nous avons échangé soutiennent que leurs armées auraient pu faire la différence sur le terrain face aux organisations terroristes si elles disposaient de capacités aériennes significatives¹. Les faiblesses en matière de ressources logistiques et aériennes n'ont été compensées ni par la mutualisation des efforts au niveau régional, ni entièrement

par le soutien international fourni par Barkhane, par la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM Mali) et par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Entre 2017 et mars 2019, la Force conjointe a mené une dizaine d'opérations frontalières avec des résultats mitigés en raison d'un manque d'entraînement et d'équipement ainsi que des faiblesses en matière de renseignement, de communication, de rapidité d'action et de capacités aériennes².

Après le retrait du Mali du G5 Sahel ainsi que la fin de l'opération française Barkhane en 2022, la Force perd un État membre et un appui logistique déterminant. Ces changements posent des défis supplémentaires à la Force conjointe³.



« En termes de ressources financières, la Force conjointe se plaint, depuis sa création, de ne pas être suffisamment financée. »

En termes de ressources financières, la Force conjointe se plaint, depuis sa création, de ne pas être suffisamment financée. Son budget était évalué à 450 millions d'euros par les États membres, dont la contribution individuelle était fixée à 10 millions d'euros. L'Union européenne, le principal bailleur de la *task force*, l'a soutenue à hauteur de 265 millions d'euros entre 2018 et 2022⁴. Les pays du G5 Sahel peinent à tenir leur engagement financier. Le 10 janvier 2023, les ministres de la Défense des quatre pays membres (après le retrait du Mali) réunis à N'Djamena, au Tchad, ont appelé les États du G5 Sahel à s'acquitter de leurs contributions afin de permettre le fonctionnement normal et régulier de la *task force*⁵. Il faut dire que beaucoup de pays occidentaux ne se sont pas montrés enthousiastes à l'idée d'octroyer des ressources financières à la Force conjointe en raison des limites des États du Sahel et de leurs forces de défense

et de sécurité en matière de gouvernance⁶ et de respect des droits humains⁷. Du côté des pays du Sahel, il y a eu beaucoup de frustrations et de ressentiments à l'égard des partenaires occidentaux, qui non seulement n'écoutent pas, mais ne tiennent pas leurs promesses de financement ou refusent de soutenir les pays africains comme ils l'ont fait pour l'Ukraine⁸.

Un autre problème de la Force conjointe du G5 Sahel tient à son concept d'opération (CONOPS). Alors qu'il devait y avoir une force conjointe au sens plein du terme, les pays se sont retrouvés avec des forces juxtaposées qui essaient de planifier un certain nombre d'opérations communes qui s'apparentent à une coopération militaire renforcée. De plus, lorsque le commandement de la Force conjointe a besoin de bataillons pour une intervention, il va demander l'accord des états-majors de ces derniers⁹. Ce double commandement pose un défi majeur pour l'emploi rapide des troupes. En cas d'opérations, il ne permet pas de distinguer les opérations menées par la Force conjointe de celles conduites pour le compte des pays dont les contingents sont originaires¹⁰.

Afin de préserver sa pertinence après son retrait du Mali et la fin de l'opération française Barkhane, la Force conjointe a procédé à une révision de son concept d'opération. Un certain nombre de mesures ont été prises, comme la suppression des trois fuseaux géographiques (ouest, centre et est du Sahel) d'intervention distincts initialement prévus au profit d'opérations militaires bilatérales et multilatérales¹¹; la délocalisation du poste de commandement de Bamako à N'Djamena au Tchad; la création de l'État-major de coordination basé à Niamey; et, enfin, l'augmentation du nombre de bataillons, passé de sept à quatorze, dont cinq au Burkina Faso, deux en Mauritanie, cinq au Niger et deux au Tchad¹².

Entre influence internationale et isolation au niveau continental

La Force conjointe a été largement soutenue par la France et l'Union européenne, mais aussi par l'opération européenne EUTM Mali et la MINUSMA sur le plan logistique. Elle a aussi bénéficié du financement et de l'appui logistique ponctuel de la part d'organisations telles que l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, qui soutient la composante policière de la Force conjointe. Ces différents appuis ont été à la fois une force et une faiblesse. Ils ont permis à la Force conjointe de compenser un tant soit peu son manque de financement prévisible et durable. Cependant, en raison de la forte influence française sur la *task force*, l'Union africaine n'a pas voulu lui offrir un niveau de soutien similaire à celui octroyé à la Force multinationale mixte de la Commission du bassin du lac Tchad¹³. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui a trois de ses membres parmi les pays ayant lancé la *task force*, perçoit celle-ci comme une concurrente. L'organisation a mené des opérations diplomatiques pour encourager le retour de l'ordre constitutionnel dans ses

pays membres confrontés aux coups d'État – Burkina Faso, Guinée, Mali et Niger –, mais sans parvenir à inciter des transitions rapides vers des pouvoirs civils.

La Force conjointe du G5 Sahel est restée suspendue à l'appui de Barkhane, de l'Union européenne et de la MINUSMA, sans parvenir pour autant à devenir pleinement opérationnelle. Avec la fin de ce soutien logistique, elle risque de ne plus pouvoir fonctionner. Malgré tout, le Secrétariat du G5 maintient ses activités de sollicitation de financement, notamment à travers le renouvellement des Programmes d'investissements prioritaires par le biais desquels l'organisation souhaiterait attirer de nouveaux partenaires internationaux¹⁴.

”

« Afin de préserver sa pertinence après son retrait du Mali et la fin de l'opération française Barkhane, la Force conjointe a procédé à une révision de son concept d'opération. »

L'impact de l'instabilité politico-militaire

Trois des quatre pays encore membres de la Force conjointe – Burkina Faso, Niger et Tchad – sont sous la conduite de pouvoirs militaires issus de coups d'État. Les coups d'État fragilisent aussi bien les politiques de sécurité des États que l'architecture de coopération multilatérale en construction dans la région depuis le lancement de la Force conjointe du G5 Sahel en 2017. Pour surmonter les crises politiques à répétition, les pays sont amenés à engager des ressources humaines et matérielles précieuses qui auraient dû être affectées à la lutte contre l'insécurité¹⁵. Les coups d'État entraînent aussi des changements importants, et même des ruptures, dans les politiques des États en matière de sécurité, ce qui empêche l'émergence d'une stratégie cohérente pouvant limiter la progression des groupes terroristes¹⁶.

Par ailleurs, les putschs affaiblissent les forces de défense et de sécurité déjà mal en point. La marginalisation ou l'exclusion d'officiers soupçonnés d'être proches des régimes déchus, la désorganisation et le bouleversement de l'ordre hiérarchique, notamment lorsque des soldats moins gradés deviennent présidents ou sont placés à



Photo : Entraînement d'un groupement tactique interarmes au centre de formation de Koulikoro, Mali.

Crédits : Ministère de la Défense de l'Espagne, 2 novembre 2015.

”

« À cause de l'instabilité politique au Tchad, mais aussi au Burkina Faso et au Mali, le G5 Sahel n'a pas pu organiser, en 2022, un sommet des chefs d'État pour discuter des enjeux de sécurité dans la région. »

la tête des institutions de l'État, sont autant de phénomènes auxquels les armées doivent faire face en période post-coup d'État.

À l'échelle régionale, les crises politiques ont ralenti la coopération. À cause de l'instabilité politique au Tchad, mais aussi au Burkina Faso et au Mali, le G5 Sahel n'a pas pu organiser, en 2022, un sommet des chefs d'État pour discuter des enjeux de sécurité dans la région. Cela fragilise beaucoup l'institution, dont la structuration politique dépend en grande partie de l'intérêt et de la motivation des chefs d'État pour la faire fonctionner. Concurrément, les pouvoirs de transition font des choix de politiques internes qui fragilisent la coopération sécuritaire. En août 2021, Mahamat Idriss Déby a décidé de réduire de moitié (600 soldats) les contingents tchadiens de la Force conjointe stationnés dans la région du Liptako-Gourma, entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger – une décision sous-tendue par le besoin de consolider son pouvoir contesté et confronté à la rébellion du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad¹⁷.

À la suite des récents coups d'État au Burkina Faso, au Mali et au Niger, la coopération avec les partenaires européens s'est dégradée en raison de la dénonciation par les pouvoirs militaires de plusieurs accords de défense avec Paris et du retrait des troupes françaises. Cette situation se répercute sur la Force conjointe du G5 Sahel qui devient ainsi une victime collatérale des dissensions entre les États sahéliens et leurs partenaires occidentaux.

Conclusion

Depuis les deux dernières années, l'attachement à la coopération multilatérale dans le cadre de la Force conjointe semble diminuer, du moins du côté du Burkina Faso et du Mali. L'inefficacité de la Force conjointe et de l'opération française Barkhane a contribué à la décision du Mali de chercher d'autres partenaires comme la Russie. Depuis le retrait du Mali de la Force conjointe, celle-ci se trouve dans une impasse et passe beaucoup de temps à négocier sa survie au lieu de s'investir pleinement dans la lutte contre les menaces sécuritaires. Entre 2022 et la première moitié de l'année 2023, le Burkina

Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad avaient entamé un processus de révision du concept d'opération de la Force conjointe. Cependant, les défis qui ont jusqu'ici empêché la Force conjointe d'être pleinement opérationnelle demeurent. De plus, le Burkina Faso et le Niger, qui sont encore membres de la *task force*, ont créé, avec le Mali, l'Alliance des États du Sahel dans le cadre duquel ils comptent désormais concentrer leurs efforts contre le terrorisme et le crime organisé. Ce faisant, la Force conjointe, déjà au point mort, est davantage reléguée à la périphérie de l'effort de coopération régional. Pendant ce temps, la situation sécuritaire au Sahel se dégrade et devient plus préoccupante qu'elle ne l'était au moment de la création de la Force conjointe en 2017¹⁸.

Pour en savoir plus, consultez le rapport de recherche [La Force conjointe du G5 Sahel : entre défis et incertitudes](#) rédigé par Moda Dieng, Amadou Ghouzen Mfondi et Philippe M. Frowd dans le cadre d'un projet financé par le CRSH - programme développement Savoir.



Photo : Entrée du collège de défense du G5 Sahel, Nouakchott, Mauritanie.
Crédits : Paul Kagame, présidence du Rwanda, 24 février 2022.

5

BULLETIN FRANCOPIAIX
Vol. 8, n° 9 • NOV 2023

- 1 Moda Dieng et Philippe M. Frowd, « Burkina Faso, Mali et Niger signent un pacte de défense : l'Alliance des États du Sahel en quête d'autonomie stratégique », *The Conversation*, 13 octobre 2023.
- 2 Fiifi Edu-Afful et al., *Shifting External Dependency. Remodeling the G5 Sahel Joint Force for the Future*, Oslo, Effective for Peace Operations Network (EPON), Norwegian Institute for International Affairs, 2022.
- 3 Nations unies, Conseil de sécurité, *Force conjointe du Groupe de 5 pays pour le Sahel, Rapport du secrétaire général, S/2021/442*, 10 mai 2021.
- 4 G5 Sahel, « [Lancement du programme d'appui aux composantes légale et prévôtale de la Force conjointe du G5 Sahel](#) », Nouakchott, 15 octobre 2022.
- 5 Lefaso.net, « G5 Sahel: la réunion des ministres recommande un soutien actif au Burkina Faso », 11 janvier 2023.
- 6 Entretien à Dakar, janvier 2022.
- 7 Entretien à Dakar, janvier 2022.
- 8 Entretien à Nouakchott, Ouagadougou et Bamako, entre avril 2023 et juillet 2022.
- 9 Entretien à Ouagadougou, décembre 2022.
- 10 António Guterres, voir Laurent Lagneau, « [La Force conjointe du G5 Sahel souffre toujours de déficits capacitaires importants, selon l'ONU](#) », *Opex360.com*, 21 mai 2021.
- 11 Hassane Koné, « Options for reviving security cooperation in the Sahel », Dakar, Institute for Security Studies (ISS), *ISS Today*, 14 novembre 2022.
- 12 aNiamy.com, « [G5 Sahel : l'État-major de la Force conjointe ramené à Niamey, 14 bataillons déjà opérationnels \(ministres de la Défense\)](#) », 14 janvier 2023.
- 13 Entretien à Bamako, juillet 2022.
- 14 Entretien à Nouakchott, mai 2023.
- 15 Michael Shurkin, « Renforcer la stratégie sahéenne de contre-insurrection », *Bulletin de la sécurité africaine* no. 41, Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, 8 août 2002, p. 2.
- 16 Entretien à Bamako, juillet 2022.
- 17 Bello Bakary Mana, « G5 Sahel, les raisons du retrait des 600 soldats », *laltchad*, 23 août 2021.
- 18 Éric Tiaré, Secrétaire exécutif du G5 Sahel, dans « Le Conseil de sécurité débat de la crise que connaît le G5 Sahel et des moyens d'y remédier dans un environnement de sécurité difficile », New York, Conseil de sécurité, 16 novembre 2022.



Photo : Visite de représentants du Conseil de sécurité de l'ONU au Secrétariat du G5 Sahel à Nouakchott, Mauritanie.
 Crédits : Harandane Dicko / MINUSMA, 24 octobre 2017.

NOUVELLES ET ANNONCES

→ **Le Centre FrancoPaix**

a lancé son balado! *Au FrancParler* offre des éclairages d'expert.e.s sur les enjeux d'actualité liés aux conflits et aux missions de paix dans l'espace francophone. Il est animé par la directrice adjointe du Centre, Sarah-Myriam Martin-Brûlé, et son coordonnateur et chercheur en résidence, Nicolas Klingelschmitt. Les épisodes sont mis en ligne sur [Balado Québec](#), [Spotify](#) et [Apple Podcasts](#) le vendredi, toutes les deux semaines.

Dans le [premier épisode](#), le professeur Yvan Guichaoua revient sur la «zombification» et la fin de la MINUSMA. Le [deuxième épisode](#) retrace l'évolution de la stratégie russe au Mali via le groupe paramilitaire Wagner avec la docteure Tatiana Smirnova.

→ **Daniel Eizenga**

Daniel Eizenga a donné une entrevue au journal *The Washington Post* pour l'article « [Extremist attacks escalate in Niger after coup topples American ally](#) » publié le 30 octobre 2023.

→ **Bruno Charbonneau**

a participé au colloque international «Les Ateliers Schuman "Défis énergétiques et enjeux géopolitiques contemporains – Perspectives transatlantique et internationale"» organisé par l'Université Laval à Québec. Le 2 novembre, dans le cadre du panel «L'énergie, défi global pour les relations internationales», il a présenté «Les crises énergétique et climatique, facteurs de conflits».

→ **Sarah-Myriam Martin-Brûlé**

a donné une formation à l'Institut de la diplomatie du Québec sur les enjeux en Afrique pour les fonctionnaires du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec. Elle a également participé au colloque «[Le livre gris de la mondialisation : aux confins de la gouvernance mondiale](#)» qui a eu lieu le 10 novembre à l'Université de Montréal. Cet événement était la première conférence annuelle de l'équipe de recherche interdisciplinaire et interuniversitaire «Mondialisation sous tension», propulsée par le Fonds de recherche du Québec – Société et culture.

→ **Nicolas Klingelschmitt**

a donné une conférence intitulée «La sécurité collective africaine : quelles réponses aux conflits sur le continent?», organisée le 1er novembre par le comité d'animation culturelle de la bibliothèque d'Anjou. Il a également fait deux présentations sur les relations sino-africaines à l'Université du 3e âge de Boucherville ainsi qu'une conférence sur les organes et agences de l'ONU auprès de celle de Sainte-Julie.

→ **Pauline Baudu**

a participé au [Sommet de Montréal sur la sécurité climatique](#) qui était organisé par le Conference of Defence Associations Institute le 1er et 2 novembre. Elle a été modératrice dans le cadre du panel «Préparation aux catastrophes et réponse d'urgence».



Photo : 3^e session extraordinaire des chefs d'État du G5 Sahel, Bamako, Mali.

Crédits : Harandane Dicko / MINUSMA, 6 janvier 2017.

→ Bulletin FrancoPaix - Appel à contributions

Dans un espace francophone en constante mutation, où les enjeux locaux et régionaux de la sécurité, du développement et de la démocratie, souvent protéiformes, se mêlent aux jeux d'influence géopolitiques mondiaux et aux dynamiques transnationales, il est essentiel de saisir l'ensemble des aspects grâce à des analyses expertes et rigoureuses.

Depuis 2016, le Bulletin FrancoPaix a pour objectifs de valoriser, vulgariser et diffuser la recherche produite en français dans le domaine des études sur la paix et sur les conflits. Il s'adresse à un public informé, universitaire, praticien et professionnel. Il est distribué dans les réseaux universitaires et professionnels (onusiens, ONG et autres) et rejoint, également, près de 10,000 abonnés à l'infolettre de la Chaire Raoul-Dandurand. Chaque mois, nous publions des analyses décryptant les défis à la paix, à la démocratie, au développement et à la sécurité dans l'espace francophone, les causes et les conséquences des conflits ou interventions en cours, toujours dans une perspective transdisciplinaire et critique. Nous ouvrons également nos colonnes aux enjeux portant sur les espaces africains non francophones.

Si vous êtes chercheur.e, expert.e ou praticien.ne et désirez contribuer à notre mission et à nos débats, soumettez-nous votre proposition ! Si celle-ci est acceptée, notre comité éditorial vous accompagnera dans l'écriture, l'évaluation, les révisions et la publication de votre article (de 1500 à 2500 mots). De courts décryptages (800 à 1200 mots) sur un sujet d'actualité sont également les bienvenus. Votre contribution sera publiée dans notre bulletin mensuel et partagée sur nos réseaux sociaux. Un appui financier est possible (mais jamais garanti) pour les jeunes chercheur.e.s une fois le texte publié et seulement si les fonds sont disponibles.

Pour nous soumettre une proposition de contribution :

- Nom des auteur.e.s
- Affiliation institutionnelle et titre
- Adresse courriel
- Titre de la contribution
- Résumé (200 mots)

À envoyer à l'adresse : francopaix@protonmail.com

ÉQUIPE ÉDITORIALE

RÉDACTEUR EN CHEF

Bruno Charbonneau

Directeur du Centre FrancoPaix

Professeur titulaire, Collège militaire royal de Saint-Jean

RÉDACTEUR ADJOINT ET COORDONNATEUR

Nicolas Klingelschmitt

Docteur, Université du Québec à Montréal

RÉVISION

Daphné St-Louis Ventura

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

Adib Bencherif

Professeur adjoint, Université de Sherbrooke

Melchisedek Chetima

Professeur adjoint, Université du Québec à Montréal

Marie-Eve Desrosiers

Professeure agrégée, Université d'Ottawa

Cédric Jourde

Professeur agrégé, Université d'Ottawa

Sarah-Myriam Martin-Brûlé

Professeure agrégée, Université Bishop's

Mulry Mondélice

Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean

Maxime Ricard

PhD, Chercheur Afrique de l'Ouest, Institut de recherche stratégique de l'École militaire de Paris

Tatiana Smirnova

PhD, postdoctorante, CIDIS de l'Université de Sherbrooke

Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | chaire.strat@uqam.ca | dandurand.uqam.ca

Retrouvez-nous sur Twitter : @CFrancoPaix et @RDandurand

PARTENAIRE

